

—Malheureusement, monsieur le curé, il est près de trois heures et c'est à deux heures que le pauvre petit a été enlevé; celui ou ceux qui ont fait le coup sont loin maintenant.

A ce moment, comme pour donner raison au magistrat municipal, le garde champêtre vint annoncer qu'un paysan, ayant quelque chose à dire à M. le maire, demandait à lui parler.

L'homme fut introduit dans le salon.

—Qu'avez-vous à me dire? demanda le maire; s'agit-il d'un renseignement au sujet de l'enlèvement du petit de Mme Clavière?

—Oui, répondit le paysan.

—Parlez donc.

—Voici la chose, monsieur le maire: Sur le coup de deux heures, sortant de chez moi pour me rendre à mon champ, qui se trouve là-bas du côté de Garches, je passai devant la propriété de M. Rablot qui est, comme vous le savez, inhabitée. Une voiture était arrêtée là, une espèce de fiacre attelé d'un fort bon cheval, ma foi; une des portières était ouverte et le cocher, un grand maigre, assez mal habillé, était sur son siège.

Tiens, me suis-je dit, qu'est-ce que c'est que cet équipage-là?

Mais je remarquai que les fenêtres de la maison étaient ouvertes, je pensai que des personnes étaient venues visiter la propriété, qui est à louer, et je continuai mon chemin sans soupçonner autre chose.

Mais attendez, vous allez voir:

Je marchais sur la route, encore à une petite distance de mon champ, lorsque j'entendis derrière moi le bruit d'une voiture qui filait à fond de train.

Je me retournai et je reconnus l'équipage que je venais de voir devant la maison de M. Rablot.

Je me mis de côté pour laisser passer.

Les stores d'étoffe de la voiture étaient baissés, mais celui de mon côté avait un morceau déchiré qui pendait, découvrant une partie de la vitre.

La voiture passa rapidement, mais pas assez pour m'empêcher de jeter un coup d'œil à l'intérieur.

—Et vous avez vu?

—Une femme, qui tenait sur ses genoux un enfant qui avait l'air de dormir.

Mme Durand se dressa comme sous l'action d'une pile électrique.

—Ah! la gueuse, la scélérate! exclama-t-elle.

Les autres personnes se regardèrent.

—Bien sûr, monsieur le maire, ajouta le paysan, c'était le petit de Mme Clavière.

Il y eut un moment de silence.

—Sans aucun doute, reprit le maire, la femme n'était pas seule pour faire le coup, un homme était avec elle et le cocher est un troisième complice.

—Cela me paraît certain, dit le curé.

—Vous voyez que je ne me trompais pas, les scélérats sont loin maintenant.

—Au moins à quatre lieues d'ici, opina le paysan, si le cheval n'a pas ralenti sa marche.

—Et Mme Clavière est absente, fit le maire, ne pourrait-on pas la faire prévenir?

—Ah! la malheureuse, s'écria Mme Durand en agitant ses bras adessus de sa tête, elle ne reviendra que trop tôt.

—Mon devoir, monsieur le curé, reprit le maire, est d'informer immédiatement le parquet de Versailles de ce grave événement; c'est tout ce que je peux faire pour l'instant.

—Faites donc, monsieur le maire.

On donna au magistrat municipal du papier, une plume et de l'encre et, sur la table du salon, il écrivit son rapport au procureur impérial.

Le pli fut remis au garde champêtre, qui partit aussitôt pour Versailles.

En même temps que le maire et le curé, Mme Joubert se retira.

On avait adressé des paroles de consolation à Mme Durand et à Louise, mais les pauvres femmes ne pouvaient pas, ne voulaient pas être consolées.

Elles restèrent seules pour pleurer et gémir en face l'une de l'autre.

Dans la rue, en face de la maison, il y avait toujours un groupe de personnes qui gesticulaient et parlaient avec animation de l'enlèvement du petit André.

VII

UN AUTRE DRAME

Mme Clavière était arrivée à la maison maternelle à deux heures et demie.

Comme toujours, la mère Agathe était venue la recevoir au bas du perron.

Quand elles se furent assises dans le salon, la jeune femme sur un canapé, la religieuse dans un fauteuil, Mme Clavière s'empressa de demander des nouvelles des enfants.

—Il vont bien tous, nos chéris, répondit mère Agathe, et depuis trois jours nous avons un nouveau pensionnaire.

—Un petit garçon?

—Oui, madame, un joli petit garçon, qui est dans sa cinquième année.

—Ah! Et comment vous est-il venu?

—C'est une histoire navrante, votre cœur en sera douloureusement touché, et, comme nous, vous vous intéresserez au pauvre petit.

—C'est un abandonné?

—Hélas! oui, un abandonné et bientôt un orphelin, car sa malheureuse mère, a dit le bon docteur Abel, n'a plus que quelques jours à vivre.

—Alors c'est notre vieil ami qui vous a envoyé l'enfant?

—Non, madame.

—Permettez-moi de vous le dire, ma sœur, je ne comprends pas bien.

—Aussi je vais vous raconter ce qui s'est passé.

—J'écoute, ma sœur.

—Mardi soir, vers six heures, en sortant de la maison, après sa visite à nos enfants, notre jeune docteur trouva une femme jeune encore, assez convenablement vêtue, étendue tout de son long devant la grille et ne donnant plus signe de vie. La malheureuse tenait dans ses bras, serré contre sa poitrine, un enfant qui, après avoir beaucoup pleuré, sans doute, s'était endormi.

Tout d'abord, le docteur crut que la jeune femme avait cessé de vivre, mais l'ayant mieux examinée, il vit qu'elle respirait encore; toutefois il y avait urgence à lui donner les soins que son triste état réclamait.

L'enfant s'était brusquement réveillé et poussant des cris à fendre l'âme.

Le docteur sonna, la petite porte se rouvrit et il appela.

Nous accourûmes, trois de nos sœurs et moi.

Je pris le pauvre petit dans mes bras, pendant que les sœurs aidaient le docteur à relayer la malheureuse qui fut transportée ici, dans ce salon, et couchée provisoirement sur un matelas vite apporté par une converse.

—Vous l'avez gardée, n'est-ce pas? vous l'avez gardée?

—Oui, madame; l'humanité nous imposait le devoir de lui donner asile dans cette maison de paix et de consolation.

—Bien. Vous lui avez donné une chambre?

—La plus grande des deux chambres contigües à l'infirmerie des petits garçons.

—C'est bien elle qui est la mère de l'enfant?

—Oui, madame.

—Tout à l'heure, je ferai une visite à cette pauvre mère.

—Elle sait que vous venez aujourd'hui et elle vous attend, car j'ai dû lui promettre que vous la verriez.

—Ainsi, ma sœur, vous lui avez parlé de moi?

—J'ai cru devoir, pour la tranquilliser et dissiper ses inquiétudes mortelles, lui donner l'assurance que la fondatrice de notre œuvre, dont le cœur a reçu la grâce du Seigneur, s'intéresserait particulièrement à son enfant.